






STRATIFIÉ POLYREY HPL®

Agencement intérieur


 NEUF
 RÉNOVATION

Référentiel pour la qualité environnementale des bâtiments Établissements de santé (2008)

Le référentiel de certification contient différentes exigences relatives à l'ouvrage (son implantation, sa fonctionnalité, sa conception architecturale...) ainsi qu'aux matériaux, produits et équipements qui s'y intègrent. Le tableau ci-après présente, selon la structure du référentiel, les exigences que le produit Polyrey contribue à satisfaire et avec quel niveau de performance. Les pages suivantes détaillent chacune des exigences, ainsi que la façon dont le produit Polyrey est concerné et y répond. Un lien cliquable permet également d'accéder aux documents de preuves reliés à chaque exigence.

Cible		Sous-cible	Préoccupation - Contribution du produit Polyrey	Niveau	
	2	PRODUITS	2.1. Choix constructifs pour la durabilité et l'adaptabilité de l'ouvrage	2.1.1. Produit à longue durée de vie (50 ans) 2.1.4. Produit adapté à l'agencement intérieur	P B
			2.2. Choix constructifs pour la facilité d'entretien de l'ouvrage	2.2.2. Produit facile à entretenir	P
			2.3. Choix des produits de construction afin de limiter les impacts environnementaux de l'ouvrage	2.3.1. Produit disposant d'une analyse en cycle de vie conforme*	TP8
				2.3.2. Un site de fabrication en France et produit à base de bois certifié PEFC™ ou FSC®	TP2 + TP2
			2.4. Choix des produits de construction afin de limiter les impacts sanitaires	2.4.1. Produit disposant de mesures des émissions de COVT, de formaldéhyde et de substances CMR 1 et 2 et respectant certains seuils d'émissions*	P + TP2 + TP2 + TP4 ou TP3 + TP3
				2.4.2. Produit à très faibles émissions de COVT, de formaldéhyde et de CMR 1 et 2	TP2
	4	ÉNERGIE	4.1. Réduction de la demande énergétique par la conception architecturale	4.1.2. Produit existant en coloris clairs limitant ainsi les besoins en éclairage artificiel	P
	10	CONFORT VISUEL	10.1. Assurance d'un éclairage naturel optimal tout en évitant ses inconvénients (éblouissement)	10.1.3. Produit favorisant l'éclairage par la lumière naturelle*	TP
	12	QUALITÉ SANITAIRE	12.2. Création des conditions d'hygiène spécifiques	12.2.2. Produit facile à entretenir* 12.2.4. Produit disposant de la garantie d'hygiène Sanitized®*	TP TP
	13	QUALITÉ DE L'AIR	13.2. Maîtrise des sources de pollution	13.2.3. Identique aux critères 2.4.1. et 2.4.2.*	P + TP2 + TP2 + TP3 ou TP4 + TP3 + TP2

* Critère à points obligatoires pour le niveau TP de la cible.



Cible 2 - PRODUITS

Préoccupation	Exigence - Contribution du produit Polyrey - Documentation	
2.1.1. Adapter les choix constructifs à la durée de vie de l'ouvrage et à ses usages	PRENDRE EN COMPTE LA DURÉE DE VIE DES PRODUITS, SYSTÈMES ET PROCÉDÉS DE SECOND ŒUVRE PAR RAPPORT À LEUR USAGE DANS LE BÂTIMENT.	
	Niveau P	Produit à longue durée de vie (50 ans) Influence directe : La durée de vie de référence du POLYREY HPL® est de 50 ans. <ul style="list-style-type: none"> • ATT - FDES - Polyrey HPL contrecollé sur panneaux bois - FR • ATT - EPD - Polyrey HPL Bonded board - EN
2.1.4. Choisir des produits, systèmes ou procédés dont les caractéristiques sont vérifiées et compatibles avec l'usage	METTRE EN ŒUVRE DES PRODUITS CERTIFIÉS OU DISPOSANT D'UN AVIS TECHNIQUE.	
	Niveau B	Produit adapté à l'agencement intérieur Influence directe : Le POLYREY HPL® est conforme à la norme européenne EN438 attestant de son aptitude à l'usage en tant que revêtement décoratif pour agencement intérieur. Collé sur support, le composite POLYREY HPL® est conforme à la norme Européenne harmonisée EN438-7, et fait l'objet d'un marquage CE attestant de l'aptitude à l'emploi visé. En version ignifugée, le composite POLYREY HPL® fait l'objet d'un certificat de conformité CE délivré par un organisme accrédité par un membre de l'European Accreditation. <ul style="list-style-type: none"> • FT - Technical data sheet Polyrey HPL - FR-EN • PV - DOP - Standard -Polyrey HPL-Polyrey-Polyform - FR - EN • PV - DOP - Fire retardant -Polyrey - FR - EN • ATT - Certificate of conformity LNE - Fire retardant - Polyrey HPL - Polyrey - EN
2.2.2. Choisir des produits de construction faciles à entretenir et limitant les impacts environnementaux et sanitaires de l'entretien	CHOISIR DES REVÊTEMENTS INTÉRIEURS (SOL, MUR, PLAFOND) FACILES À ENTREtenir ET LIMITANT LES IMPACTS ENVIRONNEMENTAUX DE L'ENTRETIEN, EN FONCTION DE LA FRÉQUENCE D'ENTRETIEN PRÉVUE.	
	Niveau P	Produit facile à entretenir Influence directe : Le POLYREY HPL® est facile à entretenir : <ul style="list-style-type: none"> - Surface non poreuse facile à nettoyer à l'eau chaude et à la vapeur, ainsi qu'avec tous les types de nettoyeurs usuels : <ul style="list-style-type: none"> • Pour le nettoyage quotidien, solutions savonneuses • Pour les tâches persistantes, solvants organiques (par exemple : nettoyant vitre, acétone, alcool à brûler, essence, perchloréthylène, white spirit, dissolvant de vernis à ongles) • Pour les résidus de calcaire, solutions à base d'acide faible (par exemple : vinaigre ménager, acide acétique, citrique ou aminosulfonique dilués à 10 %). - Surface résistante qui ne craint ni la corrosion, ni l'oxydation, et qui ne nécessite aucune protection de surface additionnelle (peinture, laque...), ni d'entretien spécifique pendant sa vie en œuvre. - Structure TOUCH : anti-traces de doigt et réparable à la micro rayure. <ul style="list-style-type: none"> • ATT - FDES - Polyrey HPL contrecollé sur panneaux bois - FR • ATT - EPD - Polyrey HPL Bonded board - EN • GUI - Maintenance and cleaning guidelines - FR-EN
2.3.1. Connaître la contribution des produits de construction aux impacts environnementaux de l'ouvrage	CONNAÎTRE LES INDICATEURS D'IMPACT ENVIRONNEMENTAUX (SELON LA NORME NF P01-010) À L'ÉCHELLE DE L'OUVRAGE, POUR 100 % DES ÉLÉMENTS DE TOUTES LES FAMILLES DE PRODUITS.	
	Niveau TP8	Produit disposant d'une analyse en cycle de vie conforme Influence directe : L'entreprise Polyrey a réalisé l'Analyse du Cycle de Vie (ACV) du POLYREY HPL® conformément à la norme NF EN 15804:2012+A1:2014, déclaration environnementale individuelle. <ul style="list-style-type: none"> • ATT - FDES - Polyrey HPL contrecollé sur panneaux bois - FR • ATT - EPD - Polyrey HPL Bonded board - EN
2.3.2. Choisir les produits de construction pour limiter leur contribution aux impacts environnementaux de l'ouvrage	UTILISER DES MATÉRIEAUX ET DES PRODUITS FABRIQUÉS LOCALEMENT À PARTIR DE MATIÈRES PREMIÈRES LOCALES OU DE MATIÈRES PREMIÈRES SECONDAIRES LOCALES. CES MATÉRIEAUX, PRODUITS ET FILIÈRES LOCALES AURONT ÉTÉ IDENTIFIÉS AU PRÉALABLE DANS L'ANALYSE DU SITE.	
	Niveau TP2	Deux sites de fabrication en France Influence directe : Polyrey possède deux sites de production en France : Baneuil (24) et Ussel (19).
2.3.2. Choisir les produits de construction pour limiter leur contribution aux impacts environnementaux de l'ouvrage	METTRE EN ŒUVRE UN VOLUME MINIMUM (500 m³/m² SHON) DE BOIS CERTIFIÉ PEFC™ OU FSC®.	
	Niveau TP2	Produit à base de bois certifié PEFC™ ou FSC® Influence directe : Le POLYREY HPL® est : <ul style="list-style-type: none"> - composé à 65 % de bois (sous forme de papier), à raison de 877 kg/m³ - tous nos produits peuvent être certifiés PEFC™ (10-34-97) ou FSC® CW (C068151) sur demande, garantie que le bois et les matières premières utilisés proviennent de forêts gérées durablement. (Selon certification de nos approvisionnements, dans la limite des stocks disponibles) Il intervient donc dans le calcul du volume de bois mis en œuvre dans l'ouvrage en référence à l'arrêté du 13 septembre 2010 fixant la méthode de calcul du volume de bois incorporé dans certaines constructions. <ul style="list-style-type: none"> • ATT - PEFC Certificate - EN • ATT - FSC Certificate - EN • ATT - European Timber regulations RBUE - FR - EN
2.4.1. Connaître et limiter l'impact sanitaire des produits de construction vis-à-vis de la qualité d'air intérieur	POUR 75 % DES SURFACES EN CONTACT AVEC L'AIR INTÉRIEUR, CONNAÎTRE LA VALEUR D'ÉMISSIONS BRUTE : - DE COVT ET DE FORMALDÉHYDE - DE SUBSTANCES CMR 1 ET 2 INTENTIONNELLEMENT INTRODUITES DANS LE PROCÉDÉ DE FABRICATION OU NATURELLEMENT PRÉSENTES DANS LES MATIÈRES PREMIÈRES UTILISÉES DANS LES PRODUITS, PRÉSENTES À PLUS DE 0,1 % EN MASSE, ET SUSCEPTIBLES DE MIGRER.	
	Niveau P	Produit disposant de mesures des émissions de COVT, de formaldéhyde et de CMR1 et 2 Influence directe : Stratifié POLYREY HPL® : <ul style="list-style-type: none"> - 100 % des Substances CMR1 et 2 émettent moins de < 1 µg/m³ (non détecté < 0,5 µg/m³), selon l'arrêté du 30 avril 2009, modifié par arrêté du 28 mai 2009 (substances testées : trichloréthylène, benzène, phtalate de bis (2-ethylhexyle) et phtalate de dibutyle), - Émissions de COVT : Polyrey mesure les émissions de COVT de ses produits selon ISO16000-9 par un organisme indépendant accrédité COFRAC, membre de l'European Accreditation. <i>Voir tableau en fin de cible 2.</i> <ul style="list-style-type: none"> • PV - Report of classification COV - Wall - Polyrey HPL • PV - Report of classification COV CMR Emissions - FR - EN • PV - Report of classification COV - Door - Polyrey HPL - FR - EN • PV - Report of classification COV - Wall - Polyrey HPL Touch - FR - EN



Cible 2 - PRODUITS

Préoccupation	Exigence - Contribution du produit Polyrey - Documentation
2.4.1. Connaître et limiter l'impact sanitaire des produits de construction vis-à-vis de la qualité d'air intérieur	<p>L'ENSEMBLE DES PRODUITS CONSTITUANT LES SURFACES SOLS / MURS / PLAFOND RESPECTE LES SEUILS D'ÉMISSIONS DE COV, FORMALDÉHYDE ET CMR 1 ET 2 DE L'UN DES PROTOCOLES CITÉS.</p> <p>Niveau TP2</p> <p>Produit respectant les seuils d'émissions de COVT, formaldéhyde et CMR 1 et 2 Influence directe : Les émissions de POLYREY HPL® ont été testées selon la norme ISO 16000-9 et respectent les seuils du label M1. <i>Voir tableau en fin de cible 2.</i></p>
	<p>L'ENSEMBLE DES PRODUITS CONSTITUANT LES SURFACES SOLS/MURS/PLAFOND RESPECTE LES SEUILS ANNONCÉS POUR LES ÉMISSIONS DE COVT (MUR : 500 µg/m³).</p> <p>Niveau TP2</p> <p>Produit à très faibles émissions de COVT Influence directe : Les émissions en COVT du POLYREY HPL® en scénario Mur et en scénario Porte (scénarii définis par l'arrêté français d'Etiquetage des produits de construction du 19 avril 2011) sont < 500 µg/m³. <i>Voir tableau en fin de cible 2.</i></p> <ul style="list-style-type: none"> • PV - Report of classification COV - Wall - Polyrey HPL • PV - Report of classification COV - Door - Polyrey HPL - FR - EN • PV - Report of classification COV - Wall - Polyrey HPL Touch - FR - EN
	<p>L'ENSEMBLE DES PRODUITS CONSTITUANT LES SURFACES SOLS/MURS/PLAFOND RESPECTE LES SEUILS ANNONCÉS POUR LES ÉMISSIONS DE FORMALDÉHYDE (MUR : 20 µg/m³).</p> <p>Niveau TP4 (A+) ou TP3 (A)</p> <p>Produit à très faibles émissions de formaldéhyde Influence directe : Les émissions de formaldéhyde du POLYREY HPL® en scénario Mur et en scénario Porte (scénarii définis par l'arrêté français d'Etiquetage des produits de construction du 19 avril 2011) sont < 10 µg/m³ ou 20 µg/m³ selon l'application. <i>Voir tableau en fin de cible 2.</i></p> <ul style="list-style-type: none"> • PV - Report of classification COV - Wall - Polyrey HPL • PV - Report of classification COV - Door - Polyrey HPL - FR - EN • PV - Report of classification COV - Wall - Polyrey HPL Touch - FR - EN
	<p>L'ENSEMBLE DES PRODUITS CONSTITUANT LES SURFACES SOLS/MURS/PLAFOND RESPECTE LES SEUILS ANNONCÉS POUR LES ÉMISSIONS DE CMR 1 ET 2 (MUR : 1 µg/m³).</p> <p>Niveau TP3</p> <p>Produit à très faibles émissions de CMR 1 et 2 Influence directe : Les émissions de CMR 1 et 2 du POLYREY HPL® sont non détectables pour des seuils bien inférieurs à 1 µg/m³, selon l'arrêté du 30 avril 2009, modifié par arrêté du 28 mai 2009 (substances testées : trichloréthylène, benzène, phtalate de bis (2-ethylhexyle) et phtalate de dibutyle).</p> <ul style="list-style-type: none"> • PV - Report of classification COV CMR Emissions - FR - EN
2.4.2. Choisir les produits de construction pour limiter les impacts sanitaires de l'ouvrage	<p>PRENDRE EN COMPTE LE CRITÈRE SANITAIRE (ÉMISSIONS DE COVT, DE FORMALDÉHYDE, ET DE CMR1 ET 2) DANS LE CHOIX DE 100 % DES PRODUITS EN CONTACT AVEC L'AIR INTÉRIEUR.</p> <p>Niveau TP2</p> <p>Produit à très faibles émissions de COVT, de formaldéhyde et de CMR 1 et 2. Influence directe : Choisir le Polyrey HPL® contribue à prendre en compte le critère sanitaire dans le choix des produits en contact avec l'air intérieur.</p>

	COVT		FORMALDÉHYDE			
	CONCENTRATIONS MAXIMALES (µg/m³) MESURE À 28 JOURS					
POLYREY HPL® SCENARIO MUR	< 1000	7,2 µg/m³	A +	< 60	15 µg/m³	A
POLYREY HPL® STRUCTURE TOUCH SCÉNARIO MUR	< 1000	19 µg/m³	A +	< 10	7,4 µg/m³	A +
POLYREY HPL® SCENARIO PORTES	< 1000	0,4 µg/m³	A +	< 10	0,8 µg/m³	A +



Cible 4 - ÉNERGIE

Préoccupation	Exigence - Contribution du produit Polyrey - Documentation
4.1.2. Améliorer l'aptitude du bâtiment à réduire ses besoins énergétiques, en été comme en hiver	<p>ASSURER UNE CONCEPTION BIOCLIMATIQUE.</p> <p>Niveau P</p> <p>Produit existant en coloris clairs limitant ainsi les besoins en éclairage artificiel Influence indirecte : La conception bioclimatique prend en compte le choix des revêtements intérieurs clairs. Le POLYREY HPL® est disponible dans plus de 300 décors, notamment des coloris clairs (unis, bois, matières), ce qui permet de limiter les besoins en éclairage artificiel. Le POLYREY HPL® contribue à obtenir des pourcentages de facteur de lumière du jour très performants. Son coefficient de réflexion lumineuse peut aller de 0,04 pour le décor N005 Noir jusqu'à 0,86 pour le décor B117 Blanc Artic.</p> <ul style="list-style-type: none"> • DOC - Light Reflectance Values



Cible 10 - CONFORT VISUEL

Préoccupation	Exigence - Contribution du produit Polyrey - Documentation	
10.1.3. Disposer d'un éclairage minimal dans les zones d'occupation	RESPECTER UN FLJ MINIMUM (FACTEUR DE LUMIÈRE DU JOUR) POUR UN CERTAIN POURCENTAGE DE SURFACES.	
	Niveau TP	<p>Produit favorisant l'éclairage par la lumière naturelle</p> <p>Influence indirecte : Le calcul du facteur de lumière du jour s'effectue en prenant en compte différents paramètres dont le coefficient de réflexion lumineuse des sols, murs et plafonds. Avec sa large gamme de plus de 300 décors (unis, bois, matières), le POLYREY HPL® contribue à obtenir des pourcentages de lumière du jour performants : Son coefficient de réflexion lumineuse varie de 0,04 pour le décor N005 Noir jusqu'à 0,86 pour le décor B117 Blanc Artic.</p> <ul style="list-style-type: none"> • DOC - Light Reflectance Values



Cible 12 - QUALITÉ SANITAIRE

Préoccupation	Exigence - Contribution du produit Polyrey - Documentation	
12.2.2. Optimiser les conditions sanitaires des locaux d'entretien	PRENDRE DES DISPOSITIONS ARCHITECTURALES ET TECHNIQUES VISANT À FACILITER LE NETTOYAGE DE L'OUVRAGE.	
	Niveau TP	<p>Produit facile à entretenir</p> <p>Influence directe : Le POLYREY HPL® est facile à entretenir :</p> <ul style="list-style-type: none"> - surface non poreuse facile à nettoyer à l'eau chaude et à la vapeur, ainsi qu'avec tous les types de nettoyeurs usuels : <ul style="list-style-type: none"> • pour le nettoyage quotidien, solutions savonneuses • pour les tâches persistantes, solvants organiques (par exemple : nettoyeur vitre, acétone, alcool à brûler, essence, perchloréthylène, white spirit, dissolvant de vernis à ongles) • pour les résidus de calcaire, solutions à base d'acide faible (par exemple : vinaigre ménager, acide acétique, citrique ou aminosulfonique dilués à 10 %). - surface résistante qui ne craint ni la corrosion, ni l'oxydation, et qui ne nécessite aucune protection de surface additionnelle (peinture, laque...), ni d'entretien spécifique pendant sa vie en œuvre. - structures TOUCH : anti-traces de doigts et réparable à la micro rayure. <ul style="list-style-type: none"> • DOC - Fiche d'information hygiène et sécurité Polyrey HPL - FR • DOC - Health and safety and technical data sheet for Polyrey HPL - EN • GUI - Maintenance and cleaning guidelines - FR-EN
12.2.4. Choisir des matériaux limitant la croissance fongique et bactérienne	POUR AU MOINS 80% DES SURFACES COUVERTES PAR LES ÉLÉMENTS DE LA FAMILLE DES REVÊTEMENTS INTÉRIEURS (SOL, MUR, PLAFOND), Y COMPRIS LES PRODUITS DE FINITION, CONNAÎTRE LES CARACTÉRISTIQUES HYGIÉNIQUES DE CES PRODUITS VIS-À-VIS DE LA CROISSANCE BACTÉRIENNE ET FONGIQUE.	
	Niveau TP	<p>Produit disposant de la garantie d'hygiène Sanitized®*</p> <p>Influence directe : Le POLYREY HPL® dispose d'une protection active antibactérienne à base d'ions d'argent intégrés dans le matériau. Cette protection ralentit la prolifération de bactéries tout au long de la durée de vie du matériau. 99 % des bactéries testées détruites en 24 h.</p> <ul style="list-style-type: none"> - Inorganique - Agréé contact alimentaire par la Food Drug Administration - Sans nanoparticule - Conforme à la réglementation européenne sur les Biocides <p><i>*les structures touch profitent de propriétés antibactériennes par nature et ne nécessitent pas le label Sanitized®. Un rapport d'essai d'efficacité antibactérienne est disponible.</i></p> <ul style="list-style-type: none"> • PV - Sanitized antibacterial efficiency report for Panoprey - FR - EN • PV - Antibacterial efficiency report for Polyrey HPL Touch - FR - EN • ATT - REACH conformity report on biocidal substances - FR - EN • ATT - Certificate of conformity for food contact - Panoprey - EN • ATT - Certificate of conformity for food contact - Polyrey HPL Touch - FR - EN



Cible 13 - QUALITÉ DE L'AIR

Préoccupation	Exigence - Contribution du produit Polyrey - Documentation	
13.2.3. Connaître et limiter l'impact sanitaire des produits de construction vis-à-vis de la qualité d'air intérieur	Niveau P + TP2 + TP2 + TP4 ou TP3 + TP3 + TP2	Identique aux critères 2.4.1. et 2.4.2.

MY EXPERT



Conseil
environnement

N'hésitez pas à nous contacter.
Notre équipe est à votre disposition
pour vous conseiller et vous accompagner.
polyrey.france@polyrey.com - Tel : 05.53.73.56.89

TÉLÉCHARGEZ
L'ENSEMBLE
DES DOCUMENTS
DE PREUVE ICI :

